



PROCES-VERBAL

Bureau du Comité Directeur

Réunion du : **Séance du 04 mars 2022**

Président : Jean-René MORACCHINI

Vice-présidents : SORBARA Michel, RISTERUCCI Franck ; BASTERI Dominique

Secrétaire Général : AIROLA Jean-Luc

Secrétaire Général Adjoint : GRASSI Didier

Trésorier : PAOLACCI Jean-François

Excusés : EMMANUELLI Antoine,

Assiste(nt) : Pierre FONTANA CTR ; David SALADINI Directeur Administratif ;

ELIGIBILITE DES CLUBS AU LABEL JEUNES FFF (FC BASTIA BORGO, AS FURIANI AGLIANI)

Les membres du bureau du comité directeur, après avoir pris connaissance des évaluations des deux clubs nationaux candidats au label jeunes FFF, pour la saison 2021/2022, par les conseillers techniques, valident les propositions suivantes :

- National 1 :
 - FC Bastia Borgo : éligible au niveau « excellence » Renouvellement
- National 3 :
 - AS Furiani Agliani : éligible au niveau « excellence » Renouvellement

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.